

L'amélioration de la sécurité à la fissuration dans les ouvrages en béton armé

Autor(en): **Nakonz, W.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **IABSE congress report = Rapport du congrès AIPC = IVBH
Kongressbericht**

Band (Jahr): **2 (1936)**

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-3024>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

II b 2

L'amélioration de la sécurité à la fissuration dans les ouvrages en béton armé.

Die Erhöhung der Rißsicherheit bei Eisenbetonbauten.

Reducing the Risk of Cracks in Reinforced Concrete Structures.

Regierungs- und Baurat a. D. Dr. Ing. W. Nakonz,
Vorstandsmitglied der Beton- und Monierbau A.-G., Berlin.

Tout spécialiste du béton armé sait combien il est difficile de réaliser des ouvrages en béton armé absolument exempts de fissurations, même en prévoyant des armatures suffisantes et en apportant tous les soins à l'exécution. C'est ainsi que la plupart des poutres en béton armé présentent de très fines fissures. Ces défauts sont dus à un dépassement de la résistance à la traction du béton sous l'influence des contraintes de flexion qui résultent du poids propre, de la charge extérieure, de la température, ou sous l'action des contraintes dues au retrait, ou même, dans la plupart des cas, de la mise en jeu simultanée de ces deux sortes de contraintes.

Ces fissures très fines sont sans aucun rapport avec la résistance de l'ouvrage; en effet, dans les calculs statiques, la résistance à la traction du béton n'est pas prise en considération; toutes les contraintes qui se manifestent du côté travaillant à la traction sont transmises aux fers d'armature qui s'y trouvent. Ces fissures peuvent néanmoins, avec le temps, permettre à l'air ambiant de parvenir jusqu'aux fers et d'amorcer une attaque par la rouille, si cet air est humide ou s'il contient des vapeurs acides. Il y a 25 ans environ, de vives discussions ont bouleversé à ce sujet le monde des spécialistes. L'expérience a montré depuis lors qu'un tel danger n'existait pas lorsque les ouvrages en béton armé étaient exécutés avec soin et qu'il n'y avait pas à redouter la rouille et la destruction lente des armatures en acier.

Cette question de la résistance du béton à la fissuration est revenue à l'ordre du jour au cours de ces dernières années, à la suite de l'adoption des aciers à haute résistance et de l'exécution d'ouvrages de portées de plus en plus grandes. Les fers généralement employés jusqu'à maintenant peuvent, suivant les réglementations allemandes concernant le béton armé, être chargés à 1200 kg/cm². Avec l'acier St. 52 on a pu récemment porter les contraintes admissibles à 1500 et 1800 kg/cm². L'adoption de contraintes admissibles plus élevées, entraîne, en général, une augmentation des contraintes de traction; la sécurité à la fissuration est ainsi plus faible.

Les portées des ponts en poutres ont été constamment augmentées au cours de ces dix dernières années. Le pont de Großmehring sur le Danube, achevé en

1930, a une portée de 61,50 m dans l'ouverture centrale; le pont des SA à Bernburg, ouvert au trafic en 1934, franchit la Saale avec une ouverture de 61,78 m. Ce sont là deux ponts en poutres, d'ailleurs avec travée de liaison dans l'ouverture centrale ou dans l'ouverture principale.

En matière de halls, nous avons construit des cadres à deux articulations d'environ 53,0 m de portée. Nous décrivons d'ailleurs à la fin de cet exposé une ferme isostatique reposant sur deux appuis, avec portée libre de 50,0 m et portée de 50,80 m entre appuis.

Il faut admettre que cette évolution se poursuivra et que dans l'avenir on franchira des portées plus grandes encore avec des ouvrages en béton armé travaillant à la flexion. La réduction du poids propre présente une importance capitale dans les grandes portées. Les sections de béton armé doivent être aussi légères que possible. La section du béton soumise à la traction est plus faible, la contrainte de traction dans le béton est donc plus élevée et la sécurité à la fissuration se trouve réduite.

Dans les conditions où elle intervient dans les ouvrages en béton armé, la résistance du béton à la traction varie, suivant la qualité de l'exécution, entre 12 et 25 kg/cm². La résistance à la traction par flexion, qui est en général meilleure, varie entre 25 et 50 kg/cm²; il faut toutefois observer que l'on ne peut obtenir une résistance à la traction fléchie de 50 kg/cm² qu'en prenant les plus grands soins à l'exécution et en employant les matériaux additionnels de la meilleure qualité, les mélanges étant relativement secs.

L'aptitude à l'allongement du béton soumis à la traction varie à peu près entre 0,1 et 0,2 mm/m, c'est-à-dire qu'à partir des valeurs ci-dessus, le béton commence à se fissurer. Avec des bétons convenablement choisis, on peut élever cette valeur limite à 0,3 mm/m. Ceci ne tient toutefois pas compte de la déformation plastique, dont l'importance a été relativement peu étudiée, jusqu'à maintenant, pour le béton soumis à la traction. Cette influence peut multiplier peut-être par 2 ou par 3 les possibilités d'allongement effectif du béton.

Le retrait d'un béton utilisable pour la construction des ouvrages en béton armé est en général considéré comme égal à environ 0,4 mm/m. Une grande partie de ce retrait est déjà atteinte au bout de quelques mois. Le béton continue toutefois à se rétracter lentement par la suite, le retrait définitif étant réalisé au bout d'environ 5 ans. La vitesse du processus de retrait est dans une large mesure influencée par la plus ou moins grande humidité de l'air environnant. Dans les endroits secs et chauds, on sait que le retrait du béton se produit très rapidement. Sous l'eau, le béton n'accuse aucun retrait, il gonfle au contraire.

La valeur de 0,4 mm/m indiquée ci-dessus pour le retrait ne peut toutefois être considérée que comme une valeur de laboratoire. Les ouvrages très massifs et principalement les ouvrages à l'air libre accusent un retrait plus faible car l'humidité naturelle de l'air ambiant réduit l'importance du retrait. Si l'on compte avec un retrait de 0,15 à 0,2 mm/m, on peut considérer que l'on met ainsi déjà à contribution une fraction importante des possibilités d'allongement du béton même en tenant compte du fait que la déformation plastique exerce un effet de décharge. On a constaté en tout cas que les ouvrages en béton armé dont le séchage est très rapide, présentent déjà des fissures fines dues au retrait lui-même.

Dans les poutres en béton armé de grande portée, la contrainte de traction dans le béton sous l'influence du retrait est en général plus faible que la contrainte de flexion due aux charges extérieures, en particulier le poids propre, la charge roulante, et éventuellement la température. Il faut tabler sur des allongements de 0,2 à 0,4 mm/m si l'on veut pouvoir construire économiquement. Or les possibilités d'allongement du béton sont ainsi déjà dépassées dans la plupart des cas; il en résulte des fissures fines plus fortes sur le côté travaillant à la traction, fissures qui deviennent même visibles pour l'oeil non exercé.

Il est tout naturel que l'on s'efforce, ne serait-ce dans la plupart des cas que pour des raisons d'esthétique, d'éviter ces fissures dans toute la mesure du possible. La meilleure solution serait que l'industrie du ciment puisse réussir à fournir un ciment susceptible de conférer au béton une résistance plus élevée à la traction, ou de réduire l'élasticité E du béton soumis à la traction, c'est-à-dire d'élever son allongement.

Il est tout-à-fait certain que la comparaison du béton aux pierres naturelles, qui accusent une résistance à la compression beaucoup plus élevée que leur résistance à la traction, ne peut nous permettre aucun espoir très large. Il faut constater également qu'au cours de ces dernières années, on n'a pour ainsi dire réalisé aucun progrès dans le sens d'une augmentation de la résistance du béton à la traction. Si l'on pouvait seulement améliorer la résistance à la traction par flexion d'un bon béton, qui se monte actuellement à 40 kg/cm², d'environ 50 %, pour la faire passer à 60 kg/cm², ce serait déjà là un très grand progrès. Nous pourrions ainsi entreprendre de nombreux ouvrages devant la construction desquels nous avons reculé jusqu'à maintenant par crainte de la fissuration. Etant donné la faible résistance propre du béton à la traction, il ne semble pas impossible que l'on arrive à réaliser, dans un avenir plus ou moins rapproché, une amélioration de l'ordre de 50 %.

Une autre mesure d'ordre général consisterait à régler la répartition définitive des contraintes en faisant intervenir des contraintes préalables telles que la contrainte de traction dans le béton se trouve réduite à une valeur acceptable. Cette précontrainte peut provenir soit du ciment, soit aussi du fer. Dans le premier cas, il faudrait recourir à un ciment qui accuse un gonflement préalable, au lieu de se rétracter comme les ciments employés jusqu'à maintenant. On ne peut pas encore prévoir si l'industrie du ciment parviendra par la suite à obtenir un tel ciment. Dans un article publié par Henry Lossier: « Les fissures du béton armé », ¹ l'auteur annonce que l'industrie française serait prochainement en mesure de fournir un ciment répondant à cette exigence.

Les tentatives en vue de provoquer dans le béton des contraintes préliminaires en agissant sur les fers sont presque aussi vieilles que le béton armé lui-même. En 1907, *Koenen* publiait déjà dans le *Zentralblatt der Bauverwaltung*, un projet très étudié à ce sujet; son article était intitulé: « Verfahren zur Erzeugung einer Anfangsdruckspannung in Zuggurtbeton von Eisenbetonbalken ».

Si aucune fissure ne doit se manifester dans le béton, c'est-à-dire si sa résistance à la traction ne doit pas être dépassée, il faut à l'avance, dans le calcul et le choix des dimensions des ouvrages; veiller à ce que la contrainte de traction

¹ Le Génie Civil, 1936, pages 182 et suivantes.

par flexion σ_{bz} se tiennent dans des limites convenables. Dans les constructions courantes, on s'abstient à juste titre d'exiger le contrôle des contraintes de traction par flexion, d'autant plus qu'elles n'impliquent par elles-mêmes aucune signification pratique précise et qu'il s'y ajoute encore les contraintes de retrait, qui dépendent dans une large mesure de la répartition et de la section des armatures. Les prescriptions concernant le béton armé sont établies de telle sorte que si on les observe avec soin et judicieusement, les quelques fissures qui peuvent se manifester sont sans importance. La norme DIN 1075 concernant le calcul des ponts de construction massive « Berechnungsgrundlagen für massive Brücken » prévoient la vérification des contraintes de traction par flexion pour les ponts en poutres de béton armé dont la portée entre appuis dépasse 20 m; on y trouve à ce sujet cette prescription que σ_{bz} ne doit pas être plus grand

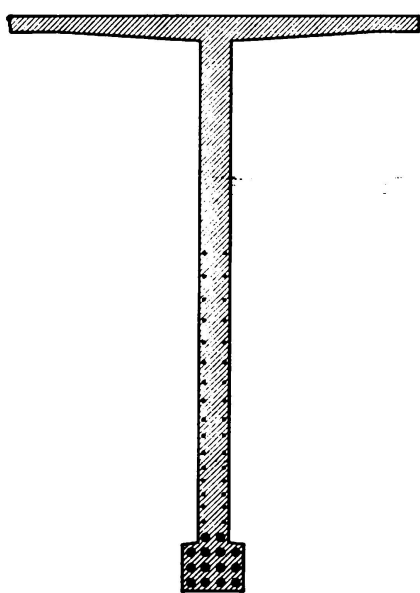


Fig. 1.

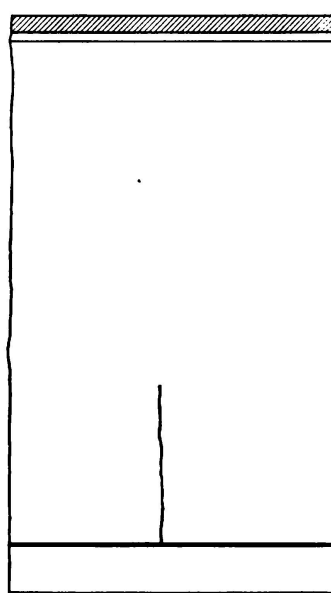


Fig. 2.

que le $\frac{1}{5}$ de la résistance du béton à la compression; faute de quoi, il faut prendre toutes dispositions spéciales contre les fissurations dangereuses. Cette prescription est essentielle; il est à souhaiter qu'elle soit appliquée également ou dans des conditions semblables aux éléments de halls et à toutes les autres réalisations de la construction des charpentes en béton armé.

Dans une étude sur « Le Pont sur le Danube à Großmehring »² j'ai vérifié les contraintes maxima de traction par flexion pour une série de ponts en poutres de béton armé de grande portée; les valeurs trouvées variaient entre 37 et 47 kg/cm². Pour le pont sur la Saale, à Bernburg, dont il a été question au début, on constate une valeur maxima de σ_{bz} , de 55 kg/cm². Dans l'état actuel de la technique du béton, on ne pourrait guère considérer comme admissibles des valeurs plus élevées, à moins de prendre des dispositions toutes spéciales.

Dans les constructions en béton armé de grande portée, les poutres sont déjà assez hautes; c'est ainsi que dans le pont sur le Danube à Großmehring, qui a été mentionné déjà plusieurs fois, la hauteur des poutres atteint 2,75 m au

² Zentralblatt der Bauverwaltung, 1931, pages 123. et suivantes.

milieu des travées et 5,40 m au-dessus des appuis. Pour de telles sections et outre l'armature de traction calculée, que l'on doit disposer dans la zone marginale, il faut également prévoir une armature longitudinale suffisante qui doit être placée le long des surfaces extérieures, au-dessus de toute la zone tendue, afin d'empêcher la formation des fissures entre l'armature de traction proprement dite et l'axe neutre, ou tout au moins pour assurer une meilleure répartition de ces fissures. Dans une section suivant la fig. 1, dans laquelle il a été prévu la place nécessaire pour l'adjonction des fers de traction, par renforcement en forme de T du bord inférieur de la poutre, on a observé que le béton ne se fissure pas dans la section inférieure renforcée, mais qu'il se forme des fissures au-dessus, dans la partie mince de l'âme; l'armature longitudinale représentée sur la fig. 2 est destinée à s'opposer à la formation de ces fissures. Par suite de la présence de nombreux fers dans la zone inférieure marginale, les possibilités d'allongement du béton à cet endroit se trouvent augmentées; il en résulte une certaine déformation plastique, qui explique l'absence de fissures.

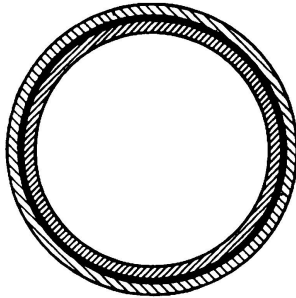


Fig. 3.

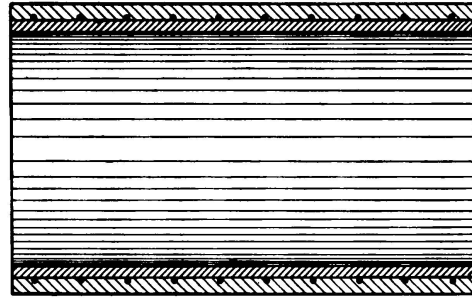


Fig. 4.

Il importe de signaler également deux erreurs que l'on commet fréquemment; l'une consiste à accumuler un trop grand nombre de crochets dans la même section, l'autre à faire varier les sections par introduction d'évidements ou d'échelonnements en gradins.

Dans la mesure du possible, les crochets ne doivent pas être disposés dans la zone de traction du béton. Dans les sections qui accusent des contraintes fortement alternées, comme par exemple les angles des cadres, il arrive que l'on ne puisse pas toujours les éviter; il ne faut cependant pas terminer simultanément, au même endroit, de nombreux fers par un crochet; la courbure du crochet provoque en effet une diminution importante de la section du béton; il peut en résulter une fissuration à l'endroit considéré.

Les variations brusques de section sont également très défavorables. Il faut même éviter de placer, dans la zone travaillant à la traction, de petits évidements, destinés à assurer le passage de canalisations par exemple. Lorsque l'on ne peut pas se dispenser de le faire, il faut prévoir à cet endroit des fers supplémentaires pour éviter la formation de fissures.

La mise en tension préalable des fers, dont il a été question plus haut, a été souvent appliquée avec d'excellents résultats pour les pièces en béton armé préparées à l'avance. Les tubes RUML en offrent un exemple intéressant; dans ces tubes, les armatures annulaires sont soumises à une contrainte préalable, de

telle sorte que même pour des pressions d'eau intérieures élevées, le béton ne reçoit aucune contrainte de traction sous l'influence des efforts tangentiels qui se manifestent, mais se trouve toujours sollicité à la compression.³ La figure 3 représente une section de ce tube et la figure 4 une coupe longitudinale. La partie intérieure jusqu'aux armatures, est tout d'abord bétonnée entre coffrages; après son durcissement, on enroule autour du noyau de béton ainsi constitué une armature en acier allongée par chauffage dans un four à huile. La troisième phase de la fabrication consiste à poser la partie extérieure en béton. On assure que ces tubes sont parfaitement étanches même sous des pressions de 10 atmosphères. Ils sont très largement employés en Tchécoslovaquie et dans quelques autres pays.

Dans les ouvrages en béton armé qui sont entièrement édifiés sur place, on a soumis avec succès à une contrainte préalable des éléments travaillant purement à la traction, tels que des tirants de fermes pour halls ou de ponts en arc. Suivant les projets de *Dischinger*, les tirants des ponts en arc en béton armé avec poussée horizontale compensée sont soumis à une contrainte préliminaire à l'aide de presses hydrauliques. *Pujade-Renaud* décrit dans une étude intitulée « Les hangars triples à hydravions de la base maritime de Karouba (Tunisie) »⁴ des hangars d'aviation français, dans lesquels la structure portante est constituée par des fermes en arc encastrées. La poussée horizontale est compensée par des fers ronds dans la mesure où elle ne peut pas être transmise au sol; ces fers vont d'un appui à l'autre et sont noyées dans le sol. Pour réaliser ici la mise en charge préalable, on a écarté les fers des tirants, les uns des autres, en leur milieu.

Cette disposition des tirants avec mise sous contrainte préalable a été également employée avec succès, en Allemagne, dans la construction de grands halls avec structures portantes en arc; dans la plupart des cas, on a utilisé des presses hydrauliques, qui permettent d'appliquer exactement les efforts prévus.

Les figures 5 et 6 représentent un hall de grande portée sans appuis intermédiaires, constitué par des arcs de 100 m de portée entre les naissances avec poussée horizontale compensée. Les fermes en arc sont distantes de 5,0 m. Elles portent des deux côtés sur des appuis continus, dans lesquels viennent s'ancrer les tirants, constitués par des fers ronds de 40 mm de diamètre. Ces fers se terminent à la manière courante par des crochets ancrés dans le béton. Ces tirants ont été tout d'abord coupés au milieu du hall, afin de permettre l'insertion en cet endroit des presses hydrauliques destinées à produire la mise sous contrainte préalable. Cette solution présentait en effet l'avantage que les moitiés correspondantes des fers, ayant environ 53 m de longueur, pouvaient être fournies par l'aciérie aux longueurs définitives voulues, sans qu'il soit nécessaire de prévoir une soudure sur le chantier. On peut se rendre compte par la figure 7 des particularités de la fermeture de ces tirants et du mode de mise en charge. Les fers qui viennent de l'appui de gauche sont bétonnés à leurs extrémités de droite dans une poutre d'ancrage disposée à droite du milieu du hall; les fers qui viennent de l'appui de droite sont bétonnés à leurs extrémités de gauche dans une deuxième poutre d'ancrage située à gauche du milieu du hall. Les fers des deux côtés chevauchent donc les uns par rapport aux autres, au milieu, d'environ

³ Voir „Eisenbetonrohre R.T.-System Ruml“, par le *Dr. Fr. Emperger*, *Beton und Eisen*, 1931.

⁴ *La Technique des Travaux*, 1934, pages 85 et suivantes.

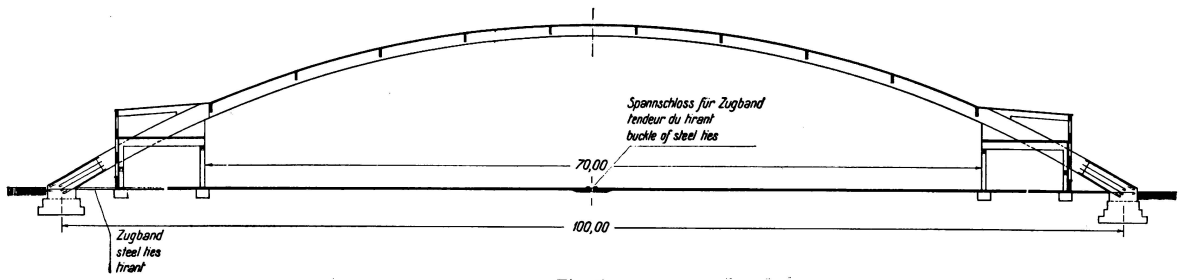


Fig. 5.

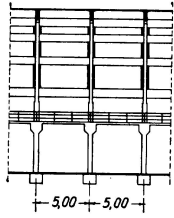


Fig. 6.

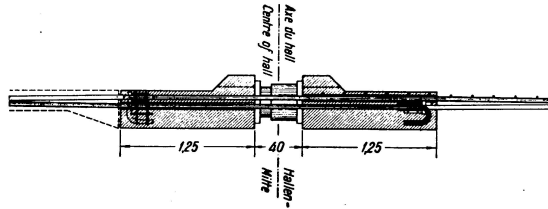


Fig. 7.

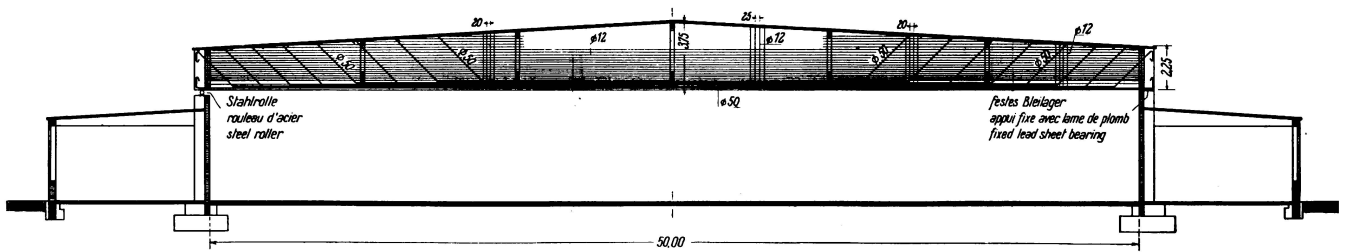


Fig. 8.

3,0 m. Les fers de gauche traversent la poutre d'ancrage de gauche et ceux de droite traversent également la poutre d'ancrage de droite, à l'intérieur de tubes à gaz. Entre les deux poutres d'ancrage on a intercalé, pour le décintrement, des presses hydrauliques de 50 tonnes chacune. Ces presses ont permis d'écarter les poutres d'ancrage l'une de l'autre et de communiquer ainsi aux tirants la contrainte nécessaire. La mise en action des presses hydrauliques a été effectuée simultanément avec la décharge des cintres, qui reposaient sur des vérins. La position des appuis a été mesurée, au cours du décintrement, avec des comparateurs à cadran Zeiss, assurant une précision de mesure de $\frac{1}{100}$ mm. On a tout d'abord communiqué aux fers des tirants une certaine charge préalable, puis on a commencé l'opération de décintrement. Dès que les comparateurs Zeiss des appuis ont accusé un déplacement, on a élevé la contrainte préalable, puis on a à nouveau dégagé les cintres; on a ainsi continué l'opération, en élevant progressivement la mise en charge préalable et en dégageant progressivement les cintres, alternativement, jusqu'à obtenir la contrainte préalable voulue dans les tirants, le décintrement étant complet. Les déplacements qui se sont manifestés sur les appuis atteignaient ainsi moins de 1 mm; ceci est absolument insignifiant par rapport à la portée de 100 m, car l'étirage des fers atteignait 58 mm.

La mise en charge préalable des tirants d'un ouvrage travaillant à la flexion, bétonné sur place, est plus difficile. De nombreux projets ont été étudiés à ce sujet. Dans son nouvel ouvrage: « Une révolution dans les techniques du béton », *Freyssinet* décrit une poutre en béton armé dans laquelle tous les fers sollicités à la traction ainsi que ceux qui ont été prévus pour absorber les efforts tranchants, sont soumis à une contrainte préalable.⁵ Le procédé est bien étudié mais d'une réalisation très longue; il nous semble que son économie ne soit pas certaine. On a toujours constaté jusqu'à maintenant que tous ces procédés sont difficiles à réaliser pratiquement, avec les moyens dont on dispose sur le chantier. Il faut espérer que l'avenir nous apportera une évolution intéressante dans ce sens. Outre les dispositions qui viennent d'être mentionnées, il faut également signaler celles qui ont pour but d'élever la résistance du béton à la traction et d'assurer une sécurité suffisante contre la formation de fissures gênantes. Viennent ici en premier lieu les dispositions qui permettent d'élaborer un béton aussi résistant que possible à la traction, c'est-à-dire le choix d'un ciment approprié, de matières additionnelles convenables, la préparation et la mise en oeuvre judicieuses du béton.

En ce qui concerne la résistance du béton à la traction proprement dite et à la traction par flexion, nous ne disposons pas de résultats expérimentaux aussi nombreux qu'au sujet de sa résistance à la compression. Nous sommes donc provisoirement obligés d'admettre que l'élévation de la résistance à la traction est soumise aux mêmes lois que l'élévation de la résistance à la compression, c'est-à-dire que le béton est d'autant plus résistant à la traction que sa résistance à la compression est élevée, sans que toutefois les deux caractéristiques augmentent dans les mêmes rapports. Il n'est pas à recommander d'envisager la construction d'ouvrages en béton armé de grande portée qui doivent être sollicités à la

⁵ Voir aussi le 4^e vol. des «Mémoires» de l'A.I.P.C. et la Publication Préliminaire du Congrès de Berlin.

flexion avec un béton de qualité courante et une résistance moyenne à la compression de l'ordre de 150 à 180 kg/cm². Si l'on veut assurer la sécurité contre la fissuration, le béton doit accuser une résistance à la compression de 250 à 300 kg/cm² et plus même si possible.

Pour obtenir de telles résistances, il faut adopter des ciments à haute et à très haute résistance, qui accusent une résistance à la traction aussi élevée que possible. Ils doivent également être choisis de telle sorte que leur retrait soit aussi faible que possible, tout au moins au début. Tout spécialiste sait que le retrait du ciment est essentiellement variable; il existe certains ciments qui donnent des résultats très favorables; par contre, il existe d'autres sortes de ciments dans lesquels on a pu constater un retrait très prononcé. L'interprétation de cette caractéristique est toutefois encore actuellement une affaire de sentiment, car on n'a pas encore mis au point de procédé expérimental parfait pour la mesure du retrait et toutes les fabriques de ciment ne sont pas en mesure de donner des indications précises à leurs clients, non seulement sur la finesse de mouture et sur la résistance à la compression à envisager, mais aussi sur les caractéristiques de retrait de leurs ciments.⁶

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que, d'après ce qui précède, la contrainte de traction par flexion dans le béton peut, par suite de l'intervention du retrait, dépasser la contrainte de traction, d'autant plus que cette dernière est encore réduite favorablement par la déformation plastique du béton. Il faut donc choisir la proportion de ciment en tenant également compte du risque d'une élévation du retrait. Lorsque l'on emploie les ciments à haute et à très haute résistance, l'avantage qui résulte de leur plus grande résistance est d'ailleurs plus marqué que l'inconvénient que provoque une augmentation du retrait correspondant à une augmentation de la proportion de ciment et aussi la plus grande finesse de mouture des ciments à haute résistance.

L'élasticité du béton est sujette à de fortes variations et dépend essentiellement de la nature et de la composition des matériaux additionnels et des liants employés, de la proportion d'eau, du mode d'élaboration et de mise en oeuvre, de même que de la nature et de la valeur effective des contraintes. *Hummel* a publié⁷ à ce sujet des informations numériques détaillées. Au cours de mesures d'allongement à la traction par flexion sur un béton constitué par des éléments additionnels variés, avec une teneur en ciment à haute résistance de 350 kg au m³, sous une consistance légèrement plastique, il a en particulier obtenu les chiffres ci-après:

Eléments additionnels		Valeurs de rupture		Résistance à la compression
	σ_{bz} kg/cm ²	Allongement spécifique en $1 \cdot 10^{-4}$	E kg/cm ²	σ_{bd} kg/cm ²
Porphyre rouge quartzeux	48	2,94	163 000	479
Quartzite	49	2,89	169 000	483
Eclats de psammite	50	2,66	188 000	485
Eclats concassés	44	1,98	222 000	488
Eclats de basalte	48	1,93	249 000	555

⁶ Voir à ce sujet mon étude: „Entwicklungsrichtungen im Eisenbetonbau“, Bautechnik, 1936, page 141.

⁷ „Beeinflussung der Betonelastizität“, Dr. Ing. *Hummel*, Zement 1935, pages 665 et suivantes.

Pour une même valeur de la résistance du béton à la traction par flexion, soit $\sigma_{bz} = 48 \text{ kg/cm}^2$, l'allongement spécifique moyen du béton préparé avec porphyre quartzé rouge est de $2,94 \cdot 10^{-4}$; par contre celui du béton préparé avec des éclats de basalte n'est que de $1,93 \cdot 10^{-4}$. Il est certain qu'un béton accusant un ε plus élevé et un E plus faible se prêtera moins facilement à la fissuration qu'un béton possédant un ε plus petit et un E plus élevé; il est extrêmement opportun de tirer profit des résultats de ces investigations pour le choix des éléments additionnels.

La répartition et la section des fers peuvent également exercer une influence sur une fissuration éventuelle. Les fers doivent autant que possible être largement répartis. Cette prescription est d'ailleurs difficile à suivre dans le cas des ouvrages de grande portée, car la nécessité de réduire la section du béton conduit à adopter des fers moins nombreux et de plus forte section. En Allemagne, on emploie presque exclusivement des fers ronds. Depuis quelques années, l'acier Isteg a été lancé sur le marché; il est fort possible que l'emploi de ces fers ou bien de fers avec renflements en forme de noeuds permette sinon d'élever la capacité de charge, tout au moins de réaliser une répartition plus favorable des fissures.

Dans les fermes de grande portée, il n'est souvent pas possible de se dispenser de joints provisoires lorsque l'on veut assurer une mise en oeuvre convenable du béton en tenant compte des moyens pratiques dont on dispose à cet effet, des affaissements des cintres, etc. Dans toute la mesure du possible, ces joints ne doivent être placés que dans la zone de compression du béton; ils doivent être orientés perpendiculairement à la direction de la compression. S'il est impossible d'éviter de les faire également porter sur la zone de traction, ils auront pour conséquence un affaiblissement de la section du béton qui travaille à la traction; il est alors nécessaire de compenser cet affaiblissement en agrafant le béton, de chaque côté des joints, avec des fers supplémentaires.

La résistance du béton croît continuellement au cours des premières semaines et des premiers mois; plus il est soumis tardivement à sa pleine charge, mieux cela vaut et meilleure est la sécurité à la fissuration. Il est très utile à ce sujet de couvrir le béton dès qu'il a effectué son durcissement et de prendre toutes dispositions pour éviter un séchage prématuré. Un béton qui est toujours humide et qui reste toujours humide ne subit pas le retrait; au contraire, il subit plutôt un certain gonflement. On peut donc écarter toute contrainte additionnelle due à un retrait pendant tout le temps que ce béton est ainsi humide et réussir à réduire considérablement les contraintes ultérieures définitives dues au retrait. Il importe également d'effectuer le décintrement aussi progressivement que possible ou, dans le cas où ce ne serait pas possible, de prévoir tout au moins des appuis auxiliaires susceptibles de recevoir la totalité de la charge de l'ouvrage.

Enfin, je me propose de décrire pour terminer une ferme de hall à grande portée qui a été étudiée en tenant compte des points de vue qui précèdent et qui est parfaitement réussie à tous points de vue.

La ferme représentée dans les figures 8 et 9 a une portée libre de 50,0 m; elle est constituée par une poutre isostatique reposant sur deux appuis; sa portée effective est de 50,8 m. C'est à notre connaissance la première fois que l'on a adopté une telle disposition pour d'aussi fortes portées. L'intervalle entre les fermes atteint 4,43 m. La couverture en béton armé, qui constitue assemblage

entre les fermes, est de 8 cm d'épaisseur. Elle est d'ailleurs renforcée à 16 cm d'épaisseur aux endroits des fermes, pour fournir là une membrure de compression suffisamment forte. Le renforcement transversal des fermes est assuré par des pannes en forme de cadres, placées à des distances de 8,40 m. La hauteur des poutres est de 3,75 m au milieu; elle est réduite vers les extrémités jusqu'à 2,25 m, afin de fournir à la couverture une pente suffisante. L'épaisseur de l'âme n'est que de 20 cm. Pour recevoir les fers de traction, le bord inférieur a été porté à une largeur de 40 cm sur une hauteur de 31 cm. L'appui fixe est en plomb, l'appui mobile est un rouleau d'acier.

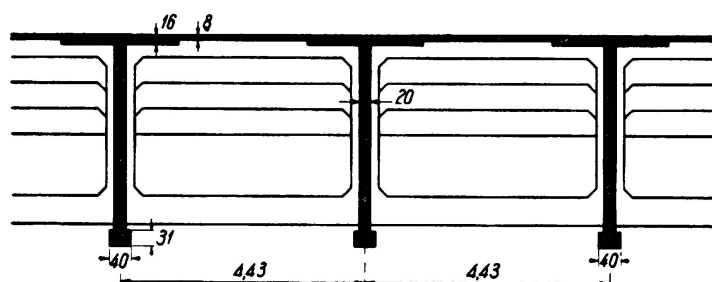


Fig. 9.

La figure 8 représente l'armature de l'une des fermes. Les fers de traction sont chargés au maximum à 1200 kg/cm^2 ; leur diamètre est de 50 mm. Outre les fers principaux de 50 mm de diamètre et les étriers verticaux de 12 mm de diamètre, il est encore prévu sur les deux parois murales une armature longitudinale en fers ronds de 12 mm de diamètre, qui sont destinés à empêcher la formation de fissures dans l'âme. Ces fers ont pu être supprimés dans la zone travaillant à la compression de la partie moyenne de la poutre; par contre, ils sont prévus effectivement aux deux extrémités sur toute la hauteur de la poutre, afin de pouvoir supporter les efforts tranchants, conjointement avec les fers recourbés et les étriers verticaux. L'exécution soignée du système des armatures, dans les conditions précises du projet et sur de telles poutres présentant de faibles sections, nécessite des précautions toutes particulières.

Le ciment employé est un ciment à très haute résistance, le Novo-Zement des usines Thyssen. On a utilisé comme éléments additionnels du sable et des éclats de porphyre quartzeux. Des essais sur cubes préparés au cours des travaux de bétonnage, ont donné après 28 jours des résistances à la compression de plus de 400 kg/cm^2 . La mise en oeuvre du béton a nécessité des soins particuliers; elle était rendue difficile par l'étroitesse des sections et par le grand nombre des armatures et en outre par ce fait que le ciment Novo employé commençait à durcir au bout de quelques heures seulement, par la chaude température de l'été. Ces difficultés ont toutefois été très heureusement surmontées. On a réussi à bétonner toutes les poutres dans des conditions telles qu'après le décoffrage, il ne restait aucun nid non garni et qu'aucune retouche n'a été nécessaire.

Pour permettre de maintenir le béton en état d'humidité effective au cours des premières semaines, on a prévu une installation d'humidification par ruissellement. Cette installation était constituée par des canalisations d'eau aboutissant, à droite et à gauche de chaque poutre, directement au-dessous de la toiture, ces canalisations comportant de petits trous espacés d'environ 20 cm entre eux. L'eau giclait à partir de ces trous sur les parois des poutres; il a été ainsi possible de les

maintenir constamment humides pendant environ 6 semaines. La continuation des travaux de construction du hall a imposé l'interruption de cet arrosage.

La figure 10 représente le dispositif de cintrage d'une ferme. Il comporte une cloison simple permettant de réaliser de la manière la plus simple la transmission de la charge vers la partie inférieure, par les bois ronds qui la constituent. La nécessité de préparer rapidement le plancher du hall n'a pas permis de laisser ces appuis en place aussi longtemps qu'il aurait été désirable. Pour pouvoir néanmoins effectuer le décintrement aussi tard que possible, on a prévu dès le début des

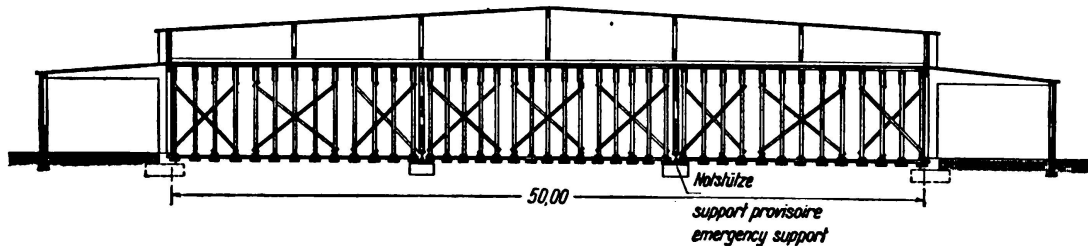


Fig. 10.

appuis auxiliaires aux tiers; chacun de ces appuis était constitué par deux forts bois ronds, montés sur vérins à la partie inférieure et susceptibles de supporter la totalité de la charge de la ferme. Ces appuis auxiliaires n'ont pas gêné la construction ultérieure du hall, pas même en ce qui concerne le plancher. On a donc pu ne les démonter qu'environ 6 semaines après le bétonnage, alors que les autres appuis avaient déjà dû être démontés après 3 semaines.

Après le démontage des appuis auxiliaires, la flèche totale des fermes a atteint au milieu, environ 5 cm, c'est-à-dire environ $\frac{1}{1000}$ de la portée. Cette flèche ne sera pas sans s'accroître encore légèrement avec le temps, par suite de la plasticité du béton. Pour en tenir compte, ainsi d'ailleurs que pour améliorer l'effet esthétique, on a donné à la membrure inférieure, à l'avance, une contreflèche de 24 cm au milieu. Tous les phases du travail ont été exécutées avec succès et les fermes n'accusent aucune fissuration, quelle qu'elle soit.

Pour conclure, nous insisterons tout particulièrement sur ce fait que les fissures qui ne résultent que d'un dépassement de la limite de résistance du béton à la traction, donc qui ne sont pas dues à un défaut d'exécution de la construction et en particulier à une insuffisance des armatures, ne peuvent impliquer avec le temps un danger pour l'ouvrage, que lorsque par suite de leur présence, les fers travaillant à la traction se trouvent exposés à la rouille. Si ceci ne peut pas se produire, ces fissures ne présentent absolument aucun inconvénient. Pour éviter la rouille des fers il suffit, au bout de 3 ou 4 ans, lorsque le retrait est à peu près terminé, d'obturer ces fissures, soit par injection d'un enduit de ciment ou d'une peinture élastique, soit à l'aide d'une pâte élastique.